

Régions > Canton de Neuchâtel

31.10.2014, 00:01 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 31.10.14, 01:16

L'apprentissage poursuit sa hausse



La proportion d'élèves choisissant la formation professionnelle au terme de l'école obligatoire a passé de 58% en 2008 à 62% en 2013. KEYSTONE

Nombre record, cette année, de contrats signés.

Le nombre de contrats d'apprentissage a atteint un niveau record dans le canton de Neuchâtel. Avec 1560 contrats signés dans les entreprises cette année, l'augmentation s'élève à plus de 300 unités par rapport à 2009, année du lancement par le Conseil d'Etat d'un plan d'actions.

A l'occasion d'une conférence de presse, hier, Monika Maire-Hefti, ministre en charge de l'Education, a dit sa satisfaction: "Nous nous félicitons de ces résultats, qui montrent que la promotion de la formation professionnelle porte ses fruits. Le paysage du secondaire 2 connaît une évolution réjouissante dans notre canton, qui se rapproche de ce qui existe ailleurs dans le pays." En Suisse alémanique en particulier, où l'image de l'apprentissage est beaucoup plus positive que de ce côté-ci de la Sarine.

Et ça marche!

Depuis une dizaine d'années, le gouvernement cherche à faire augmenter le nombre de jeunes choisissant la formation professionnelle - par opposition à la formation académique -, et plus particulièrement la formation duale, soit l'apprentissage dans une entreprise avec des cours en école, plutôt que dans une école professionnelle à plein temps.

Les objectifs sont multiples: réduire le taux d'échec dans la voie académique (et, de fait, réduire les coûts de formation); répondre aux besoins en personnel qualifié des entreprises; maintenir la qualité de la formation; ou encore faire des économies, la formation duale coûtant moins cher à l'Etat que la formation en école à plein temps.

Et ça marche, du moins en partie: la proportion d'élèves choisissant la formation professionnelle au terme de l'école obligatoire a passé de 58% en 2008 à 62% en 2013. Mais il y a encore bien du chemin à faire pour atteindre l'objectif que s'est fixé le Conseil d'Etat, qui vise 68% en 2017. Surtout quand on sait que le pourcentage, cette année, est légèrement inférieur à celui de 2013.

Un site de référence

Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation, relève une autre évolution positive: "Par rapport à l'ensemble de la formation professionnelle, la part du dual a passé de 57% en 2008 à 65% cette année." Mais, dans ce cas aussi, il reste bien des efforts à fournir, l'objectif étant fixé à 80% en 2017.

Toutes ces hausses, cependant, cachent un bémol: si le nombre de contrats signés a atteint un niveau record, celui des places mises sur le marché, lui, n'a pas augmenté par rapport à l'année dernière. Il s'élève toujours à environ 1200 unités. Explication: de nombreux contrats ont été signés sans que l'employeur ne fasse figurer la place d'apprentissage sur le site internet qui fait référence (www.orientation.ch).

Entre 2009 et 2014, environ 200 places de plus ont été proposées sur ce site. Soit la moitié des 400 places supplémentaires fixées comme objectif. "Il faut que l'offre soit la plus large possible. Le tassement enregistré cette année va nous conduire à prendre de nouvelles mesures", annonce Monika Maire-Hefti.

Par exemple, "les visites d'entreprise que pourraient effectuer, à titre individuel, les enseignants du cycle III (réd: 9e à 11e années Harnos), qui jouent un rôle crucial dans les choix des élèves libérables de fin de scolarité obligatoire". Proposition émise par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI). Ces visites, pour les enseignants, leur permettraient de découvrir un univers qui leur est parfois inconnu. Quand ils n'en ont pas une idée erronée...

L'association patronale, dans un communiqué, se réjouit également des résultats obtenus, avant de "saluer l'effort conséquent des entreprises dans la poursuite du plan d'action cantonal", avant d'estimer que "l'appel politique a été entendu".

EN CHIFFRES

4145 Nombre d'apprentis, au total, en formation duale (soit en entreprise et dans une école professionnelle).

2202 Nombre d'apprentis, au total, en formation à plein temps (dans une école professionnelle).

1044 Nombre d'élèves en 1re année au Cifom, Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

928 Nombre d'élèves en 1re année au CPLN, Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, à Neuchâtel et Cernier.

294 Nombre d'élèves en 1re année au CPMB, Centre professionnel des métiers du bâtiment, à Colombier.

90 Nombre de places d'apprentissages qui, à la rentrée, n'avaient pas trouvé preneur ou pour lesquelles le patron n'avait pas trouvé la personne qui lui convenait.

UN PATRON FIER D'ETRE UN FORMATEUR

Christophe Saudan est un patron convaincu par les vertus de l'apprentissage. "Former des jeunes, c'est assurer l'avenir d'une profession, c'est maintenir la qualité du travail." A la tête d'un bureau d'architecte et d'un bureau de paysagiste aux Geneveys-sur-Coffrane, il se dit "fier" d'être formateur: "Il faut donner leur chance aux jeunes. Ils n'ont pas tellement une bonne image actuellement, alors que beaucoup d'entre eux sont motivés et ont plein de capacités."

A cet égard, Christophe Saudan regrette que l' "on dise aux élèves qui sortent de la section maturité qu'ils doivent faire des études et aux autres qu'ils doivent faire un apprentissage. La réalité est bien plus subtile que cela."

Celui qui emploie une quinzaine de personnes au total souligne encore l'importance d'engager des stagiaires. "J'ai passé par un stage, on m'a donné ma chance, ce qui m'a permis de faire ensuite le chemin qui a été le mien."

Par PASCAL HOFER